Trente-troisième Année. — N° 211 UN NUMÉRO : 15 CENTIMES. DIMANCHE 29 JUILLET 1888

JOURNAL DE ROUBAIX

PRIX DE L'ABONNEMENT : Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 fr. — Un an, 50 francs. — Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne : Trois mois, 15 francs. — La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX : A ROUBAIX, RUE NEUVE, 17—A TOURCOING, RUE DES POUTRAINS, 42
Directeur : ALFRED REBOUX
AGENCE SPÉCIALE A PARIS : Rue Notre-Dame-des-Victoires, 28

ABONNEMENTS ET ANNONCES : Rue Neuve, 17, à Roubaix. — A Lille, rue du Curé-Saint-Etienn 9 bis. — A Paris, chez MM. HAVAS, LAFFITE et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre Dame-des-Victoires, 34, à Bruxelles, l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

ROUBAIX, LE 28 JUILLET 1888

UNE UNION PATRIOTIQUE

« Dissolution, révision, consultation nationale ». Ces trois mots qui, dans le Nord, avaient résumé le programme du général Boulanger, un jeune député de la droite monarchique, M. de Breteuil, vient à son tour, de les prononcer dans une réunion électorale des Hautes-Pyrénées.

M. de Breteuil est une des personnalités marquantes de la droite du Palais-Bourbon. Petit-fils d'un homme politique considérable de la Restauration, allié en même temps à une famille bonapartiste, M. de Breteuil est, avant tout, un conservateur. Ses relations personnelles avec divers hommes d'Etat étrangers, anglais et russes notamment, ont donné un intérêt tout particulier aux discours qu'il a prononcés, au Palais-Bourbon, sur la politique étrangère : ses relations connues avec M. le comte de Paris prêtent, aujourd'hui le même intérêt aux paroles qu'il a adressée à ses électeurs des Hautes-Pyrénées.

« Mes sentiments personnels vous les connaissez, a dit M. de Breteuil; je suis monarchiste. Mais, pour moi, il n'y a plus de parti quand l'honneur et la prospérité de la France sont en jeu, et je leur sacrifierais, sans regret, mes convictions et mes dévouements personnels. »

Cela veut dire, en termes forts nets, que tout en préférant la solution monarchique, M. de Breteuil acceptera tout gouvernement conservateur qui aura rallié la majorité du pays.

L'importance de ce discours est donc considérable, car il marque une évolution caractéristique dans le parti conservateur et il provoquera une évolution non moins significative dans le parti républicain.

Il y a, au Palais Bourbon et en dehors de la Chambre, beaucoup d'hommes politiques qui, comme M. de Breteuil, désireraient la solution monarchique, mais qui, en même temps, se rendent compte que, dans l'état de division du parti conservateur, il serait impossible de faire la monarchie, même dans le cas où la droite serait en majorité dans la prochaine assemblée.

Il y a de même, dans le parti opportuniste, nombre de républicains qui connaissent cette impuissance de la droite à assurer une solution, et qui, par suite, sont tout prêts à s'entendre avec les droitiers *solutionnistes* pour la formation d'un gouvernement modéré.

Que le groupement parlementaire qu'implique la constitution de ce gouvernement modéré soit, dès aujourd'hui, possible au Palais-Bourbon, le fait est peut-être douteux.

Mais qu'un tel groupement doive se réaliser dans la prochaine Assemblée, cela semble certain.

Aujourd'hui, on se demande encore quel contingent la droite apporterait à ce gouvernement de modérés, qui serait certainement un gouvernement républicain : et on se demande aussi combien de députés de la gauche ont l'esprit assez large pour ne pas s'effrayer d'une entente avec les groupes de droite.

Les élections de 1885, faites sur le terrain d'une lutte constitutionnelle, enchainent encore la plupart des élus : mais les representants d'un programme du gouvernement, que la République peut réaliser tout aussi bien que la Monarchie, quoi de plus facile que de réaliser entre eux un accord qui assurera, au Palais Bourbon, l'appui d'une majorité conservatrice à un ministère modéré, composé comme ceux que formait M. Thiers, et où M. de Farcy, par exemple, était le collègue de M. J. Favre ou de M. J. Simon.

Cette hypothèse, M. de Breteuil l'a certainement envisagée en prononçant son discours et ce qui donne une importance pratique à cette hypothèse, c'est que personne ne doute que M. Carnot se prête à ce nouvel essai d'une République conservatrice tout aussi bien que M. Thiers s'y était prêté.

On arriverait ainsi sans secousse, sans révolution, à substituer une majorité tory à une majorité radicale, et le jeu constitutionnel des institutions parlementaires rendrait le pouvoir aux modérés.

Le groupe de droite que préside M. de Mackau a toujours été partisan de cette solution : mais l'adhésion de M. de Breteuil a une signification toute particulière, à cause des relations personnelles de ce député avec M. le comte de Paris. On en conclut que ce prince laisse ses amis libres de se présenter sur le terrain qui leur convient et qui assurera le plus sûrement et le plus vite la fin du règne des radicaux.

LE MUSÉE COMMERCIAL DE FRANCFORT

Le rapport annuel de la Chambre de commerce de Francfort examine la situation du musée commercial. 6536 personnes l'ont visité en 1887. Grâce à la coopération des consuls dans les pays d'outre-mer, les collections se sont augmentées, et, chaque jour, encore, des échantillons de toutes sortes parviennent à l'établissement.

Ces envois sont toujours accompagnés de prix-courants, de catalogues et de données précises sur l'origine, les chiffres de production et de consommation des produits, sur les tarifs de douane, sur les usages et les droits de ports, enfin sur les quantités exportées ou importées. Ces renseignements sont tous publiés dans un recueil spécial intitulé : *Revue de la Chambre de commerce et du Musée commercial.*

Le dépôt des échantillons pour l'exportation est le complément du musée commercial, et le rapport se félicite de l'extension qu'il a prise pendant l'année écoulée et des heureux résultats qui lui sont dus. Il est, toutefois, utile de faire remarquer que ceux des membres de l'association qui avaient eu soin de garnir leurs vitrines ont vu seuls affluer les commandes.

Ce que veulent, en effet, les visiteurs, ce n'est pas tant connaître le nom des fabricants que le genre, la spécialité et la qualité de leurs produits. *Aussi le rapport insiste-t-il sur la nécessité pour les membres de l'association de déposer des collections complètes accompagnées des renseignements les plus détaillés possible.*

Les visiteurs dont le nom et les commandes figurent sur le livre de la société appartiennent à toutes les parties du monde; mais Londres, New-York et Paris sont les villes qui en ont fourni le plus.

Le nombre des associés était, en 1887, de 295 ; mais un assez grand nombre d'hadhésions sont prévues pour cette année. La situation financière ayant donné un reliquat élevé, le conseil d'administration compte l'employer en partie à des annonces et à des publications dans les journaux étrangers, à des envois de catalogues et, enfin, le cas échéant, à des expéditions de collections entières d'échantillons, le commerçant étranger qui en aura demandé communication n'ayant à supporter aucuns frais de retour.

(*Communication du consul général de France à Francfort.*)

La première sortie du général Boulanger

Paris, 27 juillet. — La *Presse* et l'*Intransigeant* annonçaient, ce matin, que le général Boulanger, complètement rétabli, ferait sa première sortie en voiture aujourd'hui.

A deux heures, deux cent cinquante personnes, simples curieux ou boulangistes, avaient tenu compte de cet avertissement et stationnaient devant le n° 11 bis de la rue Dumont-d'Urville.

Quelques vivats se sont fait entendre lorsque M. Boulanger a paru dans un landau à ses initiales.

A sa gauche était assis le capitaine Guiraud, son officier d'ordonnance, et en face, M. Gautier, l'interne qui l'a soigné.

Le landau du général s'est dirigé vers le Bois de Boulogne, suivi par seize voitures dans lesquelles étaient montés des journalistes, quelques curieux et une vingtaine de boulangistes fanatiques.

Ces derniers, au milieu des allées du bois, parfaitement vides, criaient : « Vive Boulanger ! A bas Floquet ! A bas Ferry ! » et chantaient des refrains boulangistes.

Les gardes du bois regardaient passer avec étonnement ce peloton bruyant.

Après avoir fait le tour du lac, sans rencontrer personne, à cette heure où le public ne se promène pas encore, le général est rentré dans Paris et a descendu l'avenue des Champs Elysées et les boulevards, jusqu'à la place de l'Opéra.

A la hauteur du rond-point, les gamins attroupés devant Guignol ont lâché le spectacle et se sont mis à courir autour de la voiture, mêlant leurs cris à ceux des gens qui accompagnaient le général.

Le public a regardé passer cet étrange cortège sans prendre part à la manifestation.

Quelques coups de chapeau et des cris de : « Vive Boulanger ! » plus rares encore.

Le général n'avait pas d'autres acclamations que celles du petit groupe qui était allé le prendre rue Dumont-d'Urville et l'a continuellement suivi.

LA GRÈVE DES TERRASSIERS

Paris, 27 juillet. — Les grévistes avaient l'intention de se promener dans Paris avec une pancarte sur laquelle étaient écrits les mots suivants :

« NOUS VOULONS DU TRAVAIL. »

Informés que la préfecture ne supporterait pas cela, ils ont renoncé à cette idée.

Sous la protection des gardiens de la paix, quelques ouvriers travaillaient à la gare Saint-Lazare.

Une nouvelle réunion a eu lieu à quatre heures, toujours à la Bourse du travail, où le siège provisoire de la grève a été établi.

A trois heures, la Chambre syndicale des hommes de peine, autrement dit les anarchistes, a profité de l'occasion pour tenir une réunion.

Paris, 27 juillet, 3 heures. A la réunion qui a été tenue, ce matin, M. Vaillant, conseiller municipal, a prononcé un discours dans lequel il a dit :

« Je suis persuadé que, sur la proposition de la Commission, le Conseil municipal vous accordera un premier secours de 10,000 fr.

» Mon intervention ne pouvant être nuisible à votre cause, je me bornerai peut-être à assister à la discussion sans y prendre part.

» Mais il est une chose que je ferai certainement aujourd'hui, j'interpellerai le préfet de police qui *laisse garder ou oblige à garder les chantiers,* les gardiens de la paix à se faire les gardes-chiourmes des bagnes capitalistes. »

M. Vaillant descend de la tribune au milieu d'applaudissements frénétiques.

Il est remplacé par un terrassier qui, tout essouffé encore, raconte qu'il vient du Champ-de-Mars.

« *Un des plus grands entrepreneurs de Paris,* s'écrie-t-il, M. Manoury, qui fait en ce moment les travaux de l'Exposition, est furieux qu'on ait débauché les deux tiers de ses ouvriers dans cinq ou six chantiers.

» A l'instant même, il vient de dire devant moi : *Cette situation n'est pas tolérable, je vais munir d'un revolver tous les ouvriers qui me sont restés fidèles, et je les engagerai à répondre à la violence par la violence.* »

Ces paroles causent parmi les grévistes un émoi indescriptible.

Tous debout, le poing en avant, l'air menaçant, crient et s'agitent.

Quelques-uns profèrent des cris de mort.

Immédiatement la séance, qui n'a duré qu'une demi-heure, est levée.

A la sortie, les assistants se joignent à leurs camarades restés dans la rue.

Ils se divisent en deux bandes d'un millier d'hommes chacune.

L'une se dirige vers le champ de Mars, aux chantiers de l'Exposition, l'autre remonte la rue de Rivoli jusqu'au faubourg Saint-Antoine, où la Compagnie des omnibus fait exécuter en ce moment des travaux importants.

Les deux bandes se dirigeant l'une vers l'Exposition, l'autre vers le faubourg Saint-Antoine, se sont dissoutes en chemin.

Devant la Bourse du travail ne stationnent que quelques groupes de grévistes.

Les anarchistes (chambre syndicale des hommes de peine) ont eu beau organiser à deux heures un meeting, dans la grande salle des séances, les terrassiers se sont abstenus d'y assister.

Au siège de la grève, bureau du bâtiment, situé au deuxième étage, se tient M. Boule, qui rédige, en ce moment, les faits devant motiver l'interpellation de M. Vaillant.

Parmi les faits qui se sont produits, ce matin, nous relevons ceux-ci :

A Bilancourt, près du chantier de M. Valette, trois terrassiers ont été arrêtés par les gendarmes.

Un moment avant leur arrestation, ils étaient accompagnés du contre-maitre de M. Magisson, entrepreneur, qui emploie, parait-il, comme terrassiers, les sergents de ville.

Cent grévistes partis ce matin, à cinq heures, de Saint-Denis, se sont rendus à Noisy-le-Sec où ils ont fait déposer les outils à soixante terrassiers occupés aux travaux du chemin de fer.

Ils se sont dirigés ensuite vers les carrières de Noisy.

En route, ils ont dû replier devant une compagnie du 153e de ligne et douze gendarmes à cheval.

Les terrassiers des carrières de Noisy ont continué leur travail, sous la protection de la force armée.

Les ouvriers français seulement ont suivi les grévistes.

REVUE DE LA PRESSE

Le *Petit Moniteur* consacre un article à l'entrevue de Peterhof :

« Il faut voir ce qui est, dit-il, sans illusion et sans épouvante. Quand on dit que la Russie ne nous laisserait pas écraser, cela signifie que la Russie n'est pas portée à envisager avec indifférence des éventualités qui auraient pour effet de nous réduire aux frontières que nous avions, il y a deux cent cinquante ans. Si donc l'Allemagne venait demander à la Russie : « Que voulez-vous pour me donner la liberté de faire la guerre à la France ? « la Russie répondrait : « Je ne veux rien, parce qu'une France forte est nécessaire à l'équilibre européen. » Là-dessus, les sentiments de la Russie ne sont pas douteux, et elle n'en a jamais fait entendre.

» Mais si nous allions par contre dire à la Russie : « Le traité de Francfort pèse lourdement sur nous, et il faut absolnment que nous reconquèrions l'Alsace et la Lorraine, aidez-nous » les Russes ne se gêneraient pas pour nous faire entendre de rudes avertissements. Ils nous déclareraient que si nous nous ruons contre l'Allemagne pour le plaisir de troubler la paix, nous n'avons à compter ni sur eux, ni sur personne ; que le maintien de la paix est universellement souhaité par les gouvernements et par les peuples, et que celui qui la trouble agit à ses risques et périls.

« Toute la politique européenne est là, si je ne me trompe, et dans ses lignes parfaitement arrêtées, elle s'impose à tout le monde, à M. de Bismarck comme à M. Floquet, à M. de Giers comme à M. Crispi. L'entrevue de Peterhof n'a donc rien changé, et sans savoir au juste ce qui s'y est passé je prétends hardiment que tout le monde s'est déclaré invariablement attaché au maintien de la paix. Les puissances se méfient les unes des autres ; il n'y a plus de cordialité dans les rapports de cabinets à cabinets ; on est sur le qui-vive, mais nul ne songe à attaquer son voisin de façon à le mettre sur un pied de légitime défense.

» Ce qui nous fait, à nous autres Français, une position plus difficile qu'aux autres en matière de politique extérieure, c'est l'instabilité, c'est la faiblesse de notre gouvernement. Aussi, en Europe, on se demande avec curiosité ce qui adviendra en France après la République ? Amèneront-elles au Palais-Bourbon une majorité de gouvernement ? Cette question est sur toutes les lèvres, et jusqu'à ce qu'elle soit résolue, personne n'osera faire fonds sur nous. Nos amis, si nous en avons, seront donc impuissants; nos ennemis, pendant ce temps, ne se tiendront pas au repos. Ils iront répétant que l'anarchie nous menace, et qu'elle peut donner à tel ou tel parti la tentative d'en sortir par des complications extérieures.

» Ils nous appartient de faire bonne garde contre ces calomnies, de les réduire au silence par notre sagesse. Tout se passera mieux que ne le voudraient nos détracteurs, mais moins bien que ne le prophétisent nos gouvernants, si infatués d'eux-mêmes. Tenons nous en donc à une moyenne qui sera à peu près ceci : des élections probablement conservatrices, en majorité ; une nation profondément pacifique, et une armée forte, respectée, à qui il ne manquera qu'un grand chef ayant de l'expérience et de l'autorité. Avec cela, on ne fait pas beaucoup de tapage, mais on est encore quelqu'un. »

La *Patrie* s'amuse de la platitude de certains prétendus démocrates, qui refusent de s'incliner devant une dynastie, mais qui s'affalent en une piètre courtisanerie présidentielle:

« Lorsque M. Carnot fut désigné au petit bonheur par le Congrès pour désinfecter l'Elysée, Dijon revendiqua la gloire d'avoir entendu les premiers vagissements du nouvel Exécutif; immédiatement après, le bruit non démenti se répandit que M. Carnot était né à Savignac, petite commune près de Chabanais, et nos vaillantes populations charentaises n'en devinrent pas plus fières pour ça.

» Mais Savignac avait compté sans Limoges qui pousse l'orgueil jusqu'à faire incruster dans une vieille maison quelconque une plaque commémorative.

Et voilà que ces jours-ci, je lis dans l'*Agence Havas :*

« Nous trouvons dans le *Journal de Beaune :*
» — BEAUNE EST LE LIEU DE NAISSANCE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE : — Un incident touchant du voyage présidentiel, etc... »

» A ça ! mais, c'est épidémique cette maladie-là !

» Est-ce que toutes les communes de France vont y passer ? »

Le boulangisme est mort, affirment les feuilles officieuses, mais chose singulière, plus il est mort, plus elles en ont peur.

M. Spuller, dans la *République Française* traduit ces craintes d'outre-tombe :

» Sans nous en tenir au mot si juste et si fameux de Jules César qui pensait et disait qu'en politique comme à la guerre il n'y a rien de fait tant qu'il reste quelque chose à faire, nous attachons un prix extrême au verdict électoral qui sera rendu le 19 août, par la raison bien simple que désormais il ne s'agit plus de la personne et du rôle politique de M. Boulanger, mais bien de cet inquiétant état d'esprit que l'on a désigné sous le nom de boulangisme et qui a permis aux adversaires irréconciliables de nos institutions libres et démocratiques de prétendre que la France se détache de la République et s'apprête à se jeter de nouveau dans le pouvoir personnel comme dans un port de refuge, impuissante et découragée, triste et repentante après dix-huit années de liberté et de pleine possession d'elle-même.

. . . .

» Ce n'est pas des prétendants que nous avons désormais à nous occuper ; c'est de la France républicaine, c'est de la nation elle-même qui risque de dépenser inutilement ses forces en vaines disputes, en dissensions stériles, en divisions qui doivent finir à tout prix, si nous voulons que la République donne au pays ce qu'elle lui a promis, un régime d'ordre et de progrès au dedans et au dehors, plus de force et d'influence, plus de rayonnement et de prestige. Nous perdons beaucoup de temps que nous pourrions mieux employer : tel est le sentiment exact du pays républicain.

M. Spuller, fidèle au mot d'ordre de l'Opportunisme, conclut en disant que le général est fini..., mais il reconnait que le boulangisme remue encore.

Nous avons dit que M. Emile Zola se présentait à l'Académie. Le *Temps* apprécie en ces termes cette campagne hasardée :

« Ce révolté tâte le terrain. Il semble même qu'il désire mettre l'Académie dans l'embarras. Elle veut se montrer moins pétrie de préjugés qu'on ne le prétend; mais diable, les derniers produits de la maturité de M. Zola sont un peu bruyants et laissent loin derrière eux quelques-uns des péchés de jeunesse qui ont le plus entravé certaines vocations académiques.

» On a dit que le *Rêve*, publié dans une revue élégante, était destiné à aplanir des difficultés, que la décoration en a été le premier gage. Ce n'est pas là qu'en sont restées les impressions du grand public.

» Il est bon de se souvenir que le peintre Edouard Manet, dont M. Zola fut naguère l'apotre ne s'associait à aucune protestation contre l'Institut ; mais il le visait. Et cela paraissait d'autant plus chimérique qu'il s'agissait de la section de peinture à l'académie des beaux-arts, c'est-à-dire peut-être de la portion la plus étroitement rivée à la tradition, la moins ouverte à l'évolution contemporaine. Manet voyait là un assaut chanceux, mais dont le succès serait la consécration de son école. C'est cette vue évidemment qu'a retenue M. Zola des entretiens de l'école des Batignolles. »

NOUVELLES DU JOUR

Les intentions de M. Floquet

Paris, 27 juillet. — On annonce, ce soir, que M. Floquet ne se rendra pas à Tours, pour l'inauguration de la statue du général Meusnier. Il s'y fera remplacer par M. Bourgeois, sous-secrétaire d'Etat.

Le président du Conseil réserverait le discours politique qu'il doit prononcer, pour le 5 août, date de l'inauguration de la statue de Mirabeau à Montargis.

M. Floquet estimerait que la présence du président de la République donnera plus de poids et une sorte de consécration à l'apologie qu'il entend faire de sa politique. M. Floquet est invité à cela par un désir secret de rapprocher encore plus qu'il ne l'a fait, dans ces derniers temps, son programme de celui des opportunistes.

Entretemps, il fera ressortir que c'est à son action gouvernementale qu'est due la décroissance du boulangisme. Ce discours parait devoir soulever les colères radicales.

La question des taxes sur les étrangers à Massouah

Paris, 27 juillet. — La situation parait se tendre de plus en plus au sujet de la question des taxes de Massouah. Les relations entre M. Gérard, notre chargé d'affaires et M. Crispi sont empreintes d'une hostilité à peine déguisée.

Le président du conseil italien a refusé deux fois et sous un prétexte futile de recevoir M. Gérard. Cédant à ses instances, il lui donna enfin une audience de laquelle, du reste, il n'est rien résulté.

La candidature de M. Kœchlin, dans le Nord

Paris, 27 juillet. — Il nous revient que, pour des raisons diverses, M. Kœchlin hésite beaucoup, ce soir, à se présenter dans le Nord.

Exequatur accordé à un consul de Dunkerque

Paris, 27 juillet. — L'exequatur a été accordé à M. Charles Collet, vice-consul de Venezuela, à Dunkerque.

M. Floquet chez Taïeb-Bey

Paris, 27 juillet. — M. Charles Floquet, ministre de l'intérieur et président du Conseil, a rendu, aujourd'hui vendredi, à son Altesse Taïeb-Bey, la visite que celui-ci avait faite, ce matin.

Le conseil municipal de Paris et la grève des terrassiers

Paris, 27 juillet. — M. Chabert a déposé le projet de délibération, suivant :

« Une somme de 100,000 francs sera allouée comme secours aux familles des ouvriers terrassiers, mineurs, sans travail. Cette somme sera distribuée par les soins des municipalités des arrondissements de Paris.

M. Sauton a déposé l'ordre du jour suivant :

« Considérant qu'il appartient aux travailleurs de faire triompher leur cause par les moyens que la loi met à leur disposition et que le Conseil n'a pas qualité pour intervenir dans l'espèce autrement que par l'exemple qu'il donne dans les travaux communaux.

» Recommandant aux corporations la constitution de commissions arbitrales, dont la mission devra consister à mettre fin ou à prévenir les grèves, passe à l'ordre du jour. »

Après une longue discussion dans laquelle prennent part, le préfet de la Seine, qui appuie l'ordre du jour de MM. Sauton, Champougry, Joffrin et Vaillant, par 34 voix contre 34, sur 68 votants, la priorité n'est pas accordée à l'ordre du jour, déposé par M. Sauton.

Les conclusions de la commission, tendant à allouer 10,000 francs aux grévistes, sont repoussées par 40 voix contre 28 sur 68 votants.

M. Vaillant, au nom de la Chambre syndicale des ouvriers terrassiers, demande au Conseil et invite le préfet de police de faire cesser les provocations de ses agents et de respecter la liberté du travail en mettant en liberté les citoyens arrêtés.

Le préfet de police répond que son administration entend faire respecter la liberté de la grève et aussi la liberté du travail.

Par 49 voix contre 16, sur 65 votants, l'ordre du jour pur et simple est prononcé sur la proposition de M. Vaillant.

L'état sanitaire du Tonkin

Paris, 27 juillet.— Les dernières nouvelles du Tonkin confirment que l'état sanitaire laisse beaucoup à désirer. Nos troupes souffrent surtout de l'insuffisance des casernements qui permet à l'épidémie un développement qu'elle n'atteindrait pas si les installations étaient hautes.

Le corps d'officiers a perdu, depuis un mois : MM. le capitaine Fraissinne, du 3e zouaves, et Brundegont, médecin en chef de l'hôpital desanté, le capitaine Patrice de Vuyent, du 2e tonkinois, mort à Hanoi des suites de blessures reçues à l'attaque du Fortin de Thon-Hoa ; de Gacques, commis de trésorerie, préposé à Lang-Son.

Parmi les fonctionnaires et dans la population civile européenne nous enregistrons les décès de MM. Libersalle, vice-président de 1re classe, président du tribunal consulaire de Dhaï-Phong, arrivé depuis quelques jours de Cochinchine ; Louis Beaudeur, agent de la ferme d'opium à Haï-Guong; Botzenhare, agent des travaux publics à Thai-Ngulgen.

BOURSE DE PARIS

du samedi 28 juillet

Cours communiqués par le CRÉDIT LYONNAIS

Agence à Roubaix, rue de la Gare, 2.

Cours précéd.	VALEURS	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt.
	Fonds d'Etat			
83 30	3 0/0	.. ..	.. ..	83 38
86 32	3 0/0 amortissable	.. ..	.. ..	86 40
107 50	4 1/2 1883	.. ..	.. ..	107 50
63 1/4	3 0/0 Portugais	.. ..	.. ..	63 1/4
96 65	Italien 5 0/0	.. ..	.. ..	96 80
72 3/4	Extérieure 4 0/0	.. ..	.. ..	72 7/8
82 7/8	Hongrois 4 0/0	.. ..	.. ..	83 11/16
425 .	Egypte 6 0/0	.. ..	.. ..	425 93
14 65	Turc 4 0/0	.. ..	.. ..	14 67
.. ..	Obligations du Trésor	.. ..	.. ..	.. ..
102 50	Russe 1870 5 0/0	.. ..	.. ..	102 85
83 3/4	Russe 1880	.. ..	.. ..	83 5/16
525 ..	Bons de liquidation 5 0/0	.. ..	.. ..	523 ..
	Sociétés de Crédit			
.. ..	Banque de France	.. ..	.. ..	3645 .
476 ..	Banque d'Escompte	.. ..	.. ..	475 ..
758 75	B. Paris et d. Pays-Bas	.. ..	.. ..	762 50
392 50	Banque Parisienne	.. ..	.. ..	390 ..
1335 ..	Crédit Foncier	.. ..	.. ..	1348 50
134 37	Banque Tharsis	.. ..	.. ..	135 62
581 25	Crédit Lyonnais	.. ..	.. ..	582 50
455 ..	Société générale	.. ..	.. ..	455 ..
.. ..	Banq. J.R.P. Pays-Aut.	.. ..	.. ..	473 75
522 81	Banque Ottomane	.. ..	.. ..	524 06
	Chem. de f. Franc.			
1550 ..	Nord act.	.. ..	.. ..	1560 ..
1265 ..	Paris-Lyon-Médit. »	.. ..	.. ..	1266 25
788 ..	Est »	.. ..	.. ..	795 ..
907 50	Ouest »	.. ..	.. ..	908 ..
1327 ..	Orléans »	.. ..	.. ..	1330 ..
1152 ..	Midi »	.. ..	.. ..	1155 ..
	Sociétés diverses			
2178 75	Suez	.. ..	.. ..	2188 75
1361 25	Gaz Parisien	.. ..	.. ..	1370 ..
790 ..	Voitures	.. ..	.. ..	790 ..
1115 ..	Omnibus	.. ..	.. ..	1120 ..
490 75	Rio-Tinto	.. ..	.. ..	503 12
292 50	Panama	.. ..	.. ..	291 ..
	Obligat. Foncières			
517 50	Foncières 500 4 0/0	.. ..	.. ..	519 50
103 25	» 10e 4 0/0	.. ..	.. ..	103 75
597 50	» 500 f. 3 0/0	.. ..	.. ..	598 75
520 ..	» 4 0/0 1863	.. ..	.. ..	519 50
494 ..	» commun. 3 0/0	.. ..	.. ..	495 ..
395 ..	» 1877 3 0/0	.. ..	.. ..	396 ..
482 ..	» com. 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	482 50
.. ..	» 1879 3 0/0	.. ..	.. ..	487 ..
	Obl. de Ch. de f. Fr.			
408 ..	Nord	.. ..	.. ..	410 ..
399 50	Paris-Lyon-Médit. 3 0/0	.. ..	.. ..	399 50
390 ..	Est 3 0/0	.. ..	.. ..	389 75
400 ..	Ouest 3 0/0	.. ..	.. ..	403 50
402 ..	Orléans	.. ..	.. ..	402 50
400 ..	Midi 2 0/0	.. ..	.. ..	400 50
.. ..	Nord-Est	.. ..	.. ..	.. ..
395	Bône-Guelma	.. ..	.. ..	395 ..
	Chem. de f. Etrang.			
.. ..	Autrichiens	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Alpines-Autrichiennes	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Lombards	.. ..	.. ..	.. ..
266 25	Saragosse	.. ..	.. ..	268 75
	Obligat. des Villes			
532 ..	Paris 1855-1860	.. ..	.. ..	532 ..
528 ..	— 1865	.. ..	.. ..	528 ..
410 .	— 1869	.. ..	.. ..	412 75
395 ..	— 1871	.. ..	.. ..	397 ..
521 ..	— 1875	.. ..	.. ..	521 ..
520 ..	— 1876	.. ..	.. ..	521 ..
395 ..	Marseille	.. ..	.. ..	393 ..
103 .	Bordeaux	.. ..	.. ..	103 .
96 25	Lyon	.. ..	.. ..	96 75
107 ..	Lille	.. ..	.. ..	108 75
47 ..	Roubaix-Tourcoing	.. ..	.. ..	48 50
	Obligations div.			
.. ..	Départem. de la Seine	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Gaz de Paris	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Suez	.. ..	.. ..	.. ..
.. ..	Ob. fonc. Russie (4e, 5e)	.. ..	.. ..	.. ..

BOURSE DE LILLE

du samedi 28 juillet

(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	COMPT.	COURS PRÉCÉD.
Lille 1860, remboursable à 100 fr	.. ..	110 ..
Lille 1863, *remboursable* à 100 fr	.. ..	115 50
Lille 1868, remboursable à 500 fr	.. ..	505 75
Lille 1877, remboursable à 500 fr	513 ..	512 50
Lille 1884, obligations de 400 fr., 200 payés	402 ..	402 50
Armentières 1886	.. ..	479 ..
Armentières 1879	.. ..	1012 ..
Roubaix-Tourc., remb. à 50 fr. en 55 ans	.. ..	47 ..
Tourcoing 1878	485 .	494 ..
Amiens, remboursable à 100 fr	.. ..	107 50
Département du Nord	.. ..	105 50
Caisse de Lille (Verley, Decroix et Cie	.. ..	570 ..
— » act. nouv.	.. ..	1050 ..
C. de Roub. (Decroix, Vernier, Verley Cie)	.. ..	500 ..
Caisse d'Esc. E. Thomassin et Cie, act. anc.	.. ..	180 ..
— — (act. n.), 250 fr. p.	.. ..	295 .
Caisse Platel et Cie	.. ..	365 ..
Cie des Industries textiles (L. Allart et Cie)	.. ..	550 ..
Crédit du Nord, act. 500 fr., 125 fr. payés.	.. ..	420 ..
Compt. comm. Devilder et Cie, act. 1,000 fr.	.. ..	1050 ..
Gaz Wazemmes, ex-c. n° 37, act. 500 fr. p.	.. ..	507 50
Le Nord, assur., act. de 1,000 fr., 250 fr. p.	.. ..	1840 ..
Un. Gén. du Nord, act. de 500 fr., 125 fr. p.	.. ..	425 ..
Union Lin. du Nord, act. de 500 fr., tout p.	.. ..	320 .
Banque rég. du Nord, à Roub., act. 500 fr.	.. ..	500 ..
Deherripon et Cie, à Tourc., act. 500 fr., t.p.	.. ..	500 ..
Compt. d'Esc. du Nord, à Roub., 250 fr., p.	.. ..	540 ..
Soc. St-Sauv.-Arras (a.us. Grassin), 500, t.p.	.. ..	150 ..
Tramways du Départ. du Nord (ex-c., 7.)	.. ..	35 ..
Caisse comm. de Béthune A. Turbiez et Cie)	.. ..	500 ..
Jardin Zoolog. de Lille, act. 500 fr., 250 f.p.	.. ..	420 ..
Soc. an. Lille et Bonnières, act. 1,000 fr., t.p.	.. ..	2065 ..
Biache-Saint-Vaast	.. ..	3235 ..
Denain et Anzin	.. ..	205 ..
Obligations Nord	.. ..	400 ..
Fives-Lille, remboursables à 450 fr	.. ..	467 ..
Union Linière du Nord (oblig. hypot. 300)	.. ..	252 50
Gaz Wazemmes (1 à 2,000 remb. à 300 fr	.. ..	475 ..

CHARBONNAGES

ACTIONS		Cours complets
Aniche (Nord) le 12e	.. ..	9225 ..
Anzin 100e de denier	.. ..	2370 ..
Blanzy (Saône-et-L.), p. (30.000 act.)	.. ..	1285 ..
Bruay (Pas-de-Calais)	.. ..	12.00 ..
Bully-Grenay le 6e	1320 ..	1325 ..
Carvin	1220 ..	1220 ..
Courcelles-lez-Lens	.. ..	150 ..
Courrières	.. ..	27760 ..
Campagnac	.. ..	275 ..
Douchy	.. ..	2560 ..
Douaisienne (act. libérée 500 fr.)	225 ..	225 ..
Dourges	.. ..	6000 ..
Escarpelle (Nord)	.. ..	4200 ..
Epinac	.. ..	150 ..
Ferfay (Société anonyme)	.. ..	522 50
Lens	.. ..	21000 ..
Lières (actions 500 fr. libérées)	.. ..	47 75
Liévin	.. ..	4000 ..
Lys supérieure	.. ..	.. ..
Meurchin	2170 ..	2390 ..
Marles 30 0/0 part d'ingénieur	.. ..	14000 ..
Réty, Ferques, Hardinghem	.. ..	100 ..
Sincey-le-Rouvray	.. ..	10 ..
Thivencelles, Fresnes-Midi	.. ..	62 50
Vicoigne et Nœux	.. ..	17735 ..

OBLIGATIONS

Mines de Blanzy (1868, remb. à 500 fr.) t.p.	.. ..	1290 ..
— de Blanzy (1886, remb. à 500 fr.) t.p.	.. ..	510 ..
— Béthune 1881, remb. à 500 fr., t. p.	520 ..	516 50
— Béthune 1877, remb. à 500 fr., t. p	.. ..	392 50
— Courcelles-Lens, 1877, remb. à 450	.. ..	500 ..
— Réty 1876, remb à 500, tout payé.	.. ..	100 ..

COURS DE CLOTURE AU COMPTANT

du 28 Juillet 1888

Cours précédent	VALEURS	Cours du jour
83 72 1/2	3 0/0	83 85 ..
.. .. ..	3 0/0 amortissable	.. .. ..
86 40 ..	4 0/0	86 85 ..
106 97 1/2	4 1/2 0/0 1883	106 97 1/2

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPECIAL)

UN HORRIBLE DRAME A PARIS

Un garçon de six ans tué par son frère, de huit ans, et suicide de ce dernier

Paris, 28 juillet. — Ce matin, Madame veuve Siozade, habitant au n° 251 de la rue de Berty, fût réveillée brusquement par les cris : « Maman ! Maman ! » poussés par son plus jeune fils, Louis Siozade, âgé de six ans.

Elle accourut et, en entrant dans la chambre, aperçut son fils Louis, le ventre ouvert et l'aîné, Célestin, âgé de huit ans, gisant sur le sol, baigné dans son sang.

Un drame terrible venait de se passer. L'aîné s'était jeté sur son frère Louis et, armé d'un rasoir, lui avait ouvert le ventre, après lui avoir fait subir une épouvantable mutilation.

Son crime commis, le jeune meurtrier s'était tranché le cou avec son arme.

Le médecin ne put que constater la mort du meurtrier ; quant à la victime, le jeune Louis, elle a été transportée dans un état désespéré à l'hôpital Saint-Antoine.

Au conseil des ministres. — La grève des terrassiers. — M. Floquet à Tours

Paris, 28 juillet. —Les ministres se sont réunis, ce matin, sous la présidence de M. Carnot. M. Floquet a entrenu le conseil de la grève des terrassiers et, du vote émis par le conseil municipal de Paris, tendant à accorder 10,000 francs aux grévistes.

M. Floquet a annoncé ensuite qu'il irait, demain, à Tours, pour assister à l'inauguration du monument du général Meusnier.

M. Floquet a ajouté que, désormais, il n'accepterait plus les nombreuses invitations qui lui sont faites. Il suivrait seulement M. Carnot aux cérémonies vraiment importantes.

M. Peytral a soumis au Conseil le tarif du téléphone entre Paris et Marseille ; les taxes seront fixées à trois francs pour trois minutes pour Marseille et deux francs pour Lyon.

Le Conseil a décidé que les téléphones urbains pourraient être construits par l'Etat et reliés aux réseaux des grandes communications à la suite de conventions avec les villes. Ces conventions seront soumises à l'approbation des Chambres.

Comme projet d'intérêt local, M. de Freycinet a rendu compte de sa visite aux ateliers d'aérostation militaire de Meudon ; d'importants progrès ont été réalisés, tant au point de vues des ballons libres que des ballons captifs.

Le commandant Renard étudie actuellement des dispositions qui permettront d'obtenir des résultats notablement supérieurs.

L'empereur d'Allemagne à Stockholm

Londres, 28 juillet.— Le *Standard* dit que l'Allemagne est satisfaite de l'accueil fait, à l'empereur Guillaume, à Stockholm.

Les journaux espèrent que l'amitié traditionnelle, disent-ils, scellée entre les peuples scandinave et allemand ne sera jamais troublée.

Le *Standard* croit savoir que Guillaume II arrivera à Vienne le 30 courant, et irait à Rome, le 8 août. Le même journal mentionne le bruit que le gouvernement autrichien exprimera son opinion favorable, relativement à l'idée de choisir Waldemar, comme prince de Bulgarie, mais fait observer que la cour de Denemark y est opposée, car Waldemar, étant frère du roi de Grèce, ce serait exposer à une guerre fratricide la Bulgarie et la Grèce.

Le voyage de M. Lockroy à Soissons

Paris, 28 juillet. — M. Lockroy, ministre de l'instruction publique, retenu par le Conseil des ministres, n'a pu partir, ce matin, pour Soissons.

Il partira ce soir à six heures pour assister au banquet organisé en son honneur à l'occasion de l'inauguration des nouveaux bâtiments du collège de Soissons,

Les sociétés coopératives de production

Paris, 26 juillet. — Le projet de loi, que M. Floquet a élaboré sur les sociétés coopératives de production et sur le contrat de participation aux bénéfices, sera distribué, aux membres du Parlement, dès l'ouverture de la session extraordinaire.

D'après les dispositions proposées sur ce point par M. le président du Conseil, tout commerçant, industriel ou agriculteur, toute société commerciale, industrielle ou agricole, peut admetire ses employés ou ses ouvriers à participer aux bénéfices de l'entreprise, sans que cet engagement entraine, pour les participants, aucune responsabilité.

En cas de perte, le projet stipule, en outre, que les intéressés, en acceptant la participation, peuvent renoncer précisément à toute vérification.

Dans le cas où il n'y a ni renonciation, ni réglementation du contrôle, la vérifidation annuelle des comptes est faite par un expert amiablement choisi ou, en cas de désaccord, désigné par le président du tribunal de commerce.

La grève des mineurs de Saint-Etienne

Saint-Etienne, 28 juillet. — Dans une réunion, tenue hier soir, les grévistes ont décidé de continuer la grève ; quelques orateurs ont prêché la grève générale.

Une délégation de huit ouvriers grévistes a été chargée de se rendre auprès du directeur de la Compagnie, pour réclamer que la journée soit portée à six francs au minimum pour les mineurs, pour les boiseurs qu'elle soit portée à 4 francs 75 et pour les rouleurs à 4 francs 25 au lieu de 3 fr. 75 avec la réduction de la journée du travail à huit heures.

Une nouvelle réunion aura lieu ce soir.

L'anarchiste Lucas.

Paris, 28 juillet. — M. Atthalin, juge d'instruction, vient de terminer son enquête, au sujet de l'anarchiste Lucas, qui, le 18 mars dernier, au cimetière du Père Lachaise, tira des coups de révolver sur Rouillon, qu'il blessa grièvement.

Lucas, ainsi qu'un autre individu, du nom de Saulnier, est renvoyé devant la cour des mises en accusation. La date à laquelle l'affaire viendra n'est pas encore fixée.

La défense des côtes italiennes

Rome, 28 juillet. — On affirme que le ministre de la guerre a terminé les études relatives à un projet de défense des côtes italiennes.

Ces travaux nécessiteraient une dépense d'une soixantaine de millions et seraient limités aux ports de Naples, de Tarente, de Palerme et de Livourne.

Une insurrection en Perse

Téhéran, 28 juillet.— Les yomoud-turcomans de la province d'Asterabad se sont soulevés. La ville est menacée par les insurgés qui pillent les villages environnants et massacrent la population.

Les habitants d'Asserabad ont télégraphié au Shah de Perse et au gouverneur du Khorasson pour leur demander assistance, les troupes locales étant impuissantes contre l'insurrection.

Terrible éruption. — Un nouveau volcan au Japon.—Mille personnes tuées et trois villages détruits.

Londres, 28 juillet. — On télégraphie de Shanghaï au *Standard* de ce matin qu'on a reçu la nouvelle d'une terrible éruption dans la région valcanique de Bandarsan, à cinquante lieues de Yokohama.

Environ un millier de personnes ont péri, y compris une centaines de visiteurs aux sources thermales.

Plusieurs villages ont été détruits.

Un nouveau cratère s'est formé et rejette encore des roches et des cendres.

BUREAUX DES POSTES DE ROUBAIX

DÉPART. — MATIN.

8 h. 40. — Lille. — Tourcoing. — Département du Nord. — Ligne de Calais. — Angleterre. — Lignes d'Erquelines et Maubeuge. — Belgique.

11 h. 50. — Lille. — Tourcoing. — Lannoy. — Wattrelos. — Croix. — Douai. — Départements du Nord et Pas de Calais. — Ligne de Paris. — Belgique. — Etranger.